

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

**Décision numéro 08/2024 du 15 avril 2024**

**OBJET : PASSATION D'UN MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE COMMUNAL BOCAGER DANS LE CADRE DE LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° DCM2023-09.08-08 du 08 septembre 2023 (rubrique N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Compte-tenu qu'il convient de réaliser un inventaire communal bocager dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme,

Vu la proposition du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust en date du 14 février 2024,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune ([www.mohon.fr](http://www.mohon.fr)) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est passé un marché de prestations de services avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust de PLOERMEL pour la réalisation de l'inventaire communal bocager dans le cadre de la révision du PLU. Le montant de la prestation s'élève à 3 600 euros.

**Article 2** : la présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet [www.mohon.fr](http://www.mohon.fr) Date de mise en ligne : 15 avril 2024

Fait à Mohon le 15 avril 2024  
Le Maire,

Francis MAHIEUX



Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance